

Le Stella Maris

Secteur Grand Montpellier Sud

Mars 2024 n° 138

St Augustin

La Grande-Motte

06 51 42 05 55

St Pierre - St Étienne

Palavas - Villeneuve

04 67 68 00 30 - 04 67 69 47 02

St Sixte II

Pérols - Carnon

06 51 42 05 55

J'ai honte

Le 30 janvier 2024, l'Assemblée Nationale a adopté – à une écrasante majorité - une modification de l'article 34 de la Constitution, qui offrira désormais « *une liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse* ».

Ce faisant, la représentation nationale érige au plus haut niveau de notre hiérarchie juridique un prétendu « droit » à l'avortement. Autrement dit, notre Constitution garantira le droit de tuer un être humain, et pas n'importe lequel, le plus faible et plus démuné de tous, l'enfant à naître. Cette condamnation à mort résonne de façon particulière, en ces jours où la France rend hommage à Robert Badinter pour avoir aboli la peine de mort !

Chacun des votants aura été cet enfant à naître. S'en sont-ils souvenus ? Même Dieu, en la personne de Jésus, a été cet enfant à naître ! Loin d'être un simple agglomérat de cellules, l'enfant à naître est un être humain à part entière, parfaitement individualisable, et complètement différent du corps de sa mère. Celle-ci a-t-elle le droit de disposer du corps de son enfant ?

Cette actualité me rappelle un témoignage que j'avais lu voici plusieurs années, émanant d'une jeune et belle femme qui commençait son intervention par une phrase terrible « *Ils ne m'ont pas eue !* » Rescapée d'un avortement chimique, elle menait une vie tout-à-fait normale, mis à part sa paralysie des membres inférieurs due aux produits létaux administrés à sa mère

On comprend pourquoi le Concile Vatican II qualifie l'avortement de « crime abominable » ... Il ne s'agit pas là d'un jugement de valeur, encore moins d'une opinion, mais d'une réalité incontestable émanant de la loi naturelle, rappelée avec force par tous les papes successifs, en dernier lieu le Pape François. J'en veux pour preuve la détresse de certaines femmes reçues en confession, bien des années après leur avortement, et qui viennent confier l'horrible réalité dont elles ont pris progressivement conscience : « J'ai tué mon enfant ».

En outre, si le droit à l'I.V.G. est placé au sommet de notre appareil légal, que deviendra la liberté de conscience des professionnels de santé, que les textes précédents avaient préservé grâce à une clause de conscience (article L 2212-8 du Code de la santé publique) ?

Pour toutes ces raisons, j'ai honte et je supplie le Dieu Très-Haut d'avoir pitié de notre aveuglement et de notre cruauté.

P. Thierry †

Action Carême

Cette année, nous aiderons l'*Œuvre des Enfants des rues de Colombie* (Fondation Marie de Nazareth – PASTO), en lien avec nos Petites Sœurs de l'Annonciation. Vous pouvez faire votre don en le mettant dans une enveloppe précisant « *Offrande Carême* ».

Rédiger les chèques à l'ordre de : AD 34 Stella Maris.

Exposition sur le Saint Suaire

Une exposition sur le célèbre Linceul de Turin circulera dans nos clochers durant le temps du Carême : Pérols, Carnon, Palavas, Villeneuve et La Grande-Motte (détails en bas de page suivante).

Adoration du Saint Sacrement après les messes :

Les mercredis de 9h30 à 10h à St Étienne de Villeneuve

Les jeudis de 17h30 à 18h15 et de 19h à 22h à St Pierre de Palavas

Les vendredis de 9h30 à 10h30 à St Augustin de La Grande-Motte

Vêpres du Carême avec adoration du Saint Sacrement

Les dimanches 10, 17 et 24 mars 17h à Pérols

Chemin de Croix dans nos clochers les vendredis à 15h

23 février à St Augustin de La Grande-Motte

1^{er} mars à St Jean de Malte à Carnon

8 mars à St Sixte II de Pérols

15 mars à St Pierre de Palavas les Flots

22 mars à St Étienne de Villeneuve-lès-Maguelone

Conférence du P. René-Luc Giran sur le Linceul de Turin

Le vendredi 1^{er} mars à 18h30 à Carnon, suivie d'un repas de carême « POM'SOUP » avec offrande à l'issue, au profit des Enfants des rues de Colombie. Chacun apporte sa soupe et sa pomme !!

Confessions pour se préparer aux fêtes pascales :

Les 7 et 21 mars, 18h à Palavas; le 14, 18h à Carnon;

le 22, 10h à La Grande-Motte; le 27 9h30 à Villeneuve;

le 28, 9h45 à Pérols; le 30, 10h à Pérols

Lundi Saint 25 mars, Messe chrismale à 18h,
en la cathédrale de Béziers!

Célébration pénitentielle de Carême

Mardi 26 mars 18h à Pérols

† Chemin de Croix du Vendredi Saint, le 29 mars †

14h Pérols, 15h Carnon, 15h30 Palavas et La Grande-Motte, 15h Villeneuve

Triduum pascal

Jeudi Saint : 17h La Grande-Motte, 18h30 Carnon et Villeneuve.

Vendredi Saint : 17h La Grande-Motte, 18h30 Palavas et Pérols.

Office des Ténèbres

Samedi saint 30 mars 9h 30 à Pérols

Vigile Pascale : 21h à Pérols,
pour toutes les paroisses Stella Maris.

Calendrier de mars 2024

- Vendredi 1^{er} mars **15h** chemin de croix à Carnon
18h30 Conférence du P. René-Luc à ND de la Mer à Carnon,
suivie du repas de Carême et de l'offrande de Carême.
- Samedi 2 **9h30** rencontre des jeunes confirmands avec Mgr Turini à
l'église de Castelnau-le-Lez
- Jeudi 7 **18h30** catéchuménat des adultes à Carnon
- Vendredi 8 **10h30** temps de prière pour les maternelles à St Pierre de Palavas
11h messe pour les enfants de l'école à St Pierre de Palavas
15h chemin de croix à Pérols
18h45 soirée carême Aumônerie - sacrement de la réconciliation
- Samedi 9 **9h-10h30** préparation au baptême à Carnon
17h30 concert voix d'hommes contre le cancer à Palavas
- Dimanche 10 **9h15** Dimanche des Familles à La Grande-Motte
17h vêpres de carême avec adoration à Pérols
- Vendredi 15 **15h** chemin de croix à Palavas
18h30 conseil pastoral à Carnon
- Dimanche 17 Aux messes : quête du CCFD
17h vêpres de carême avec adoration à Pérols
- Mercredi 20 **10h** réunion commune des CPAE aux Pénitents à Pérols
- Dimanche 24 **17h** vêpres solennelles des Rameaux à Pérols
- Mardi 26 **12h** messe à l'institut Saint Pierre de Palavas
- Vendredi 22 **15h** chemin de croix à Palavas et à Villeneuve
- Vendredi 29 **20h** chemin de Croix des Familles à Palavas (Square)

Messes en semaine pour mars

- Mardi : 9h à Pérols les 5, 12, 19 et 26 ;
 - Mercredi : 9h à Pérols le 7 ;
10h à Villeneuve les 6, 13, 20 et 27 ;
- Jeudi : 9h à Pérols le 7; 18h30 à Carnon le 14,
et 18h30 Palavas les 7 et 21 ;
- Vendredi : 9h à Pérols les 1^{er}, 8 et 15 ;
9h à La Grande-Motte le 22

Exposition sur le Saint Suaire : l'exposition sur le Linceul de Turin se déplace dans nos paroisses Stella Maris :

- église St Sixte II de Pérols du 19 au 25 février
- église St Jean de Malte de Carnon du 26 février au 3 mars
- église St Pierre de Palavas du 4 au 10 mars
- église St Étienne de Villeneuve du 11 au 17 mars
- église St Augustin de La Grande-Motte du 18 au 24 mars



MESSES POUR MARS 2024

<i>Jour</i> <i>Clocher</i>	3 ^e dimanche de Carême		4 ^e dimanche de Carême		5 ^e dimanche de Carême		Rameaux et Passion *		Résurrection du Seigneur	
	Sam 2	Dim 3	Sam 9	Dim 10	Sam 16	Dim 17	Sam 23	Dim 24	Sam 30	Dim 31
<i>La Gde Motte</i>		11h AMDS		11h TF		11h AMDS	17h GB	11h AMDS		11h GB
<i>Pérols</i>		11h TF		11h AMDS		11h TF		11h TF	21h Tous	11h AMDS
<i>Carnon</i>		9h30 GB		9h30 GB		9h30 GB		9h30 GB		9h30 GB
<i>Palavas</i>		9h30 F Jean- Gabr.		9h30 Fr Benoît		9h30 Fr Benoît		11h Fr Benoît		11h TF
<i>Ville- neuve</i>	18h30 TF		18h30 GB		18h30 AMDS		18h30 TF			9h30 TF

* **Bénédiction et procession des Rameaux.** Le 23 mars : 17h à La Grande-Motte sur le parvis de l'église ; 18h30 à Villeneuve sur la place de l'église. Le 24 mars : 9h30 à Carnon devant la Croix de Malte ; 11h à Pérols sur le parvis de l'église, à La Grande-Motte sur le parvis de l'église et à Palavas sur la place de l'église.

Lundi Saint : Messe chrismale à 18h en la cathédrale de Béziers. **Mardi Saint** : célébration pénitentielle 18h à Pérols. **Mercredi 6** : St Ardon d'Aniane. **Jeudi 7** : Ste Perpétue et Ste Félicité. **Lundi 18** : S. Cyrille de Jérusalem. **Mardi 19** : Solennité de la Saint Joseph, messe à 9h à Pérols.

SEMAINE SAINTE 2024

<i>Jour</i> <i>Clocher</i>	LUN. 25	MAR. 26	MER. 27	JEUDI Saint 28		VENDREDI Saint 29	SAM. 30
	Messe chrismale	Messe	Messe	Cène	Heure Sainte	Office de la Passion	Offices
<i>La Gde Motte</i>	18h en la cathédrale de Béziers	Pérols : 9h messe 18h célébra- tion péniten- tielle		17h AMDS	À la	17h AMDS	Pérols : 9h30 Office des Ténèbres 21h Vigile Pascale
<i>Pérols</i>			9h TF		suite	18h30 TF	
<i>Carnon</i>				18h30 TF	de		
<i>Palavas</i>					de la	18h30 GB	
<i>Ville- neuve</i>			10h AMDS	18h30 GB	Cène		